



BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
CORRÉZIE  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Plan Climat Air Énergie Territorial

## Stratégie territoriale du PCAET

15 novembre 2019



BL  
évolution

# Stratégie territoriale Climat-Air-Energie

Contexte et méthodologie

1. Scénarios du territoire
2. Une stratégie territoriale ambitieuse
3. Résultats du scénario « Brie des Rivières et Châteaux»

# Stratégie territoriale climat-air-énergie

## Méthodologie

La stratégie comprend :

- La définition d'objectifs,
- La définition d'une trajectoire pour atteindre ces objectifs.

Les **objectifs chiffrés** sont issus de l'estimation des potentiels d'actions dans chacun des secteurs du territoire (présentés dans le diagnostic), dont l'effort est pondéré par la volonté du comité de suivi PCAET de la communauté de communes (voir page 14).

Les objectifs PCAET se déclinent en grands **objectifs opérationnels** (nombre de logements rénovés, part modale des transports doux...) qui fournissent des repères pour le programme d'actions du PCAET.

Le scénario du territoire est construit à partir de 3 scénarios :

- 1. Le Scénario « tendanciel » :** Poursuite des tendances observées depuis 2005
- 2. Le scénario « réglementaire » :** Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, Stratégie Nationale Bas Carbone, SRCAE (Schéma Régional Climat Air Energie)
- 3. Le scénario « Potentiel Max » :** Calcul prospectif pour chaque secteur du maximum d'économies d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable atteignable.

La priorisation des enjeux issus du diagnostic permet de définir les axes d'actions prioritaires pour le territoire : **pour chaque axe stratégique est associé un niveau d'ambition visé.**

# SCÉNARIOS DU TERRITOIRE



BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Les scénarios tendanciel et réglementaire

## Description

**Le scénario tendanciel** présente la poursuite des évolutions tendancielles depuis 2005. Il s'agit donc d'un scénario « **si rien de plus n'est fait** ». Il permet de mettre en valeur l'effort à fournir par rapport aux autres scénarios. Ce scénario ne permet pas de répondre aux exigences réglementaires et aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique.

Dans ce scénario, les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie stagnent voire augmentent légèrement.

**Le scénario réglementaire** montre l'ambition minimale à fournir au regard des volontés régionales et nationales.

### Hypothèses :

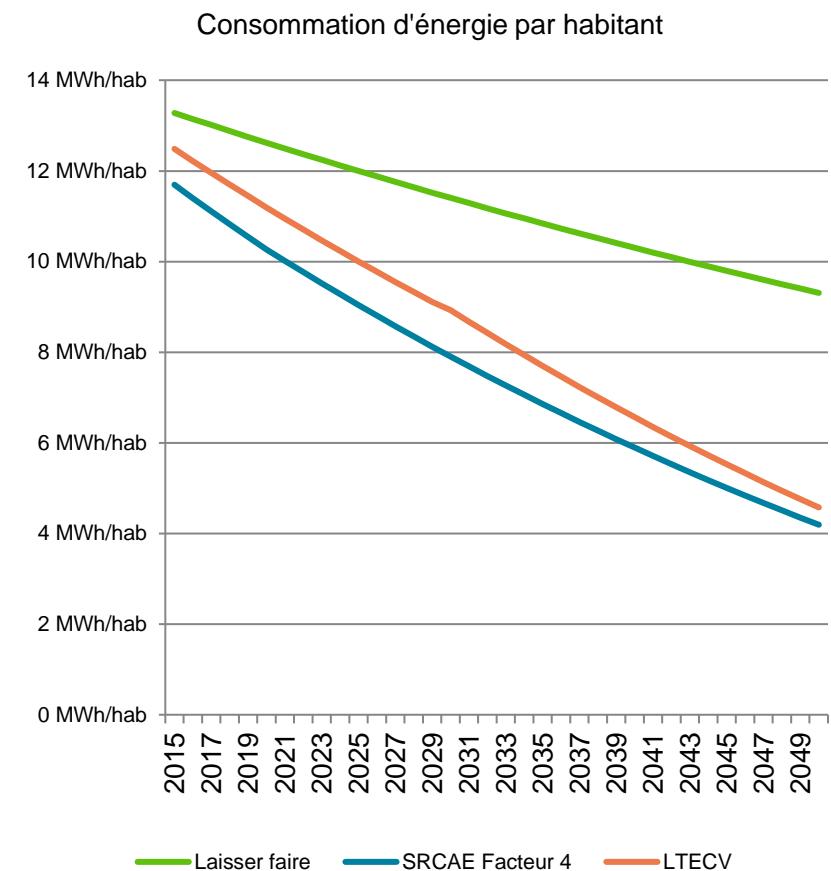
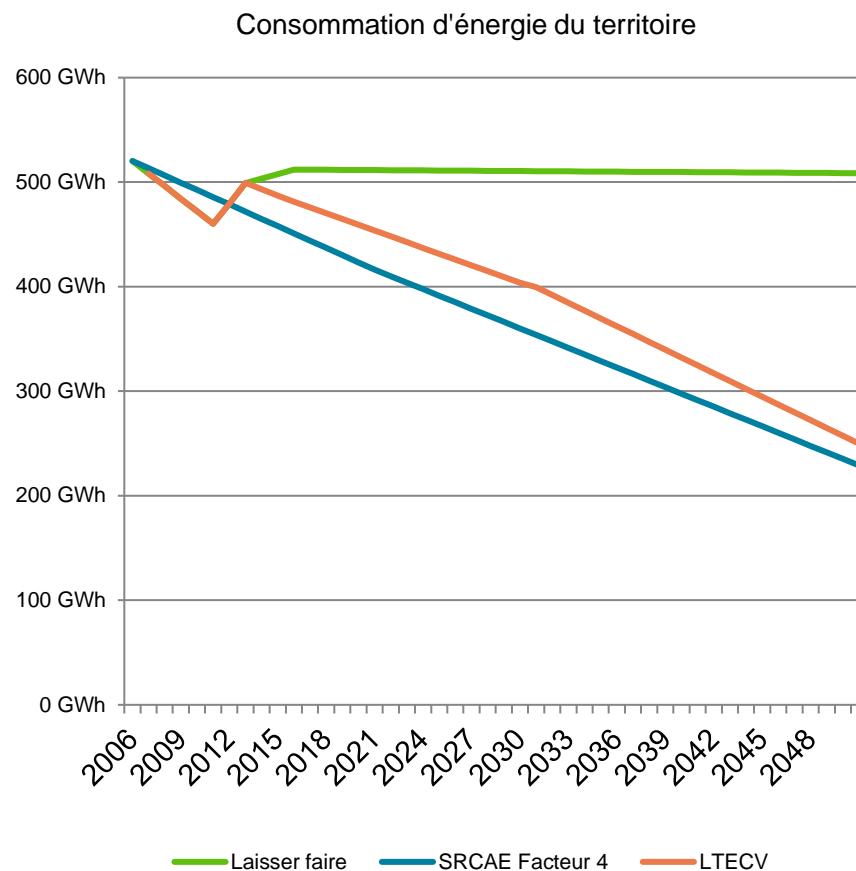
- Application au territoire des objectifs du scénario du SRCAE (objectifs sectoriels)
- Déclinaison sectorielle des efforts issue de la SNBC (Projet de stratégie publiée en décembre 2018) pour les émissions de gaz à effet de serre
- Atteinte de l'objectif de 32% de la consommation d'énergie finale d'origine renouvelable pour la production d'énergie (LTECV). L'objectif réglementaire ne précise pas le mix énergétique à mobiliser pour atteindre cet objectif. La consommation d'énergie finale en 2030 est estimée à la consommation actuelle qui a baissé de 20% (objectif de la LTECV).

### Résultats :

- Les émissions de gaz à effet de serre baissent de 35% entre 2015 et 2030
- Les consommations d'énergie baissent de 25% entre 2015 et 2030
- La production d'énergie renouvelable s'élève à 250 GWh (32% de la consommation d'énergie finale en 2030).

# Scénarios tendanciels et réglementaire

## Trajectoires consommation d'énergie hors transport 2015-2050



GWh	2015	2020	2030	2040	2050
<b>Tendanciel</b>	512	512	511	509	508
<b>LTECV</b>	481	454	404	325	250
<b>SRCAE</b>	451	416	354	291	229

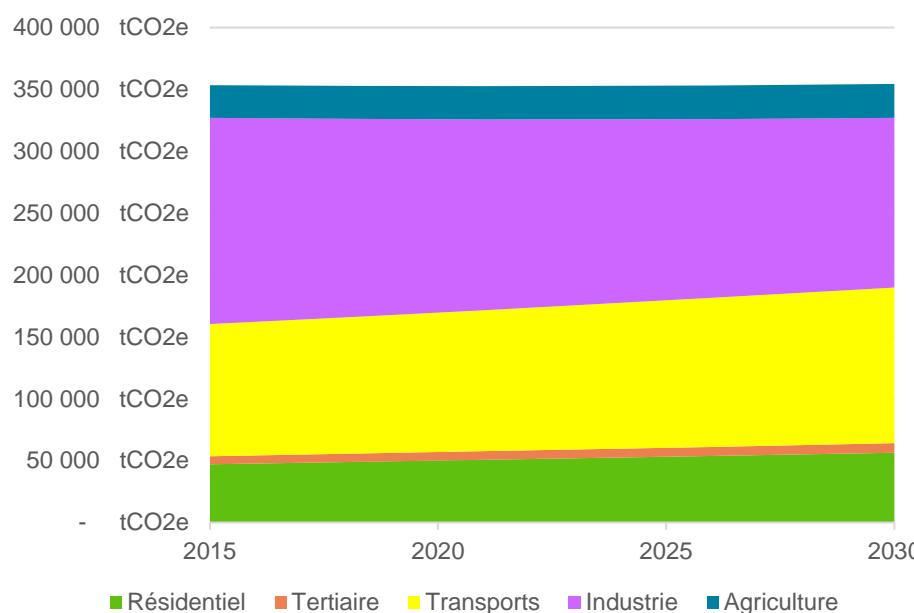
MWh/hab	2015	2020	2030	2040	2050
<b>Tendanciel</b>	13,3	12,6	11,4	10,3	9,3
<b>LTECV</b>	12,5	11,2	8,9	6,6	4,6
<b>SRCAE</b>	11,7	10,3	7,9	5,9	4,2

# Scénarios tendanciel et réglementaire

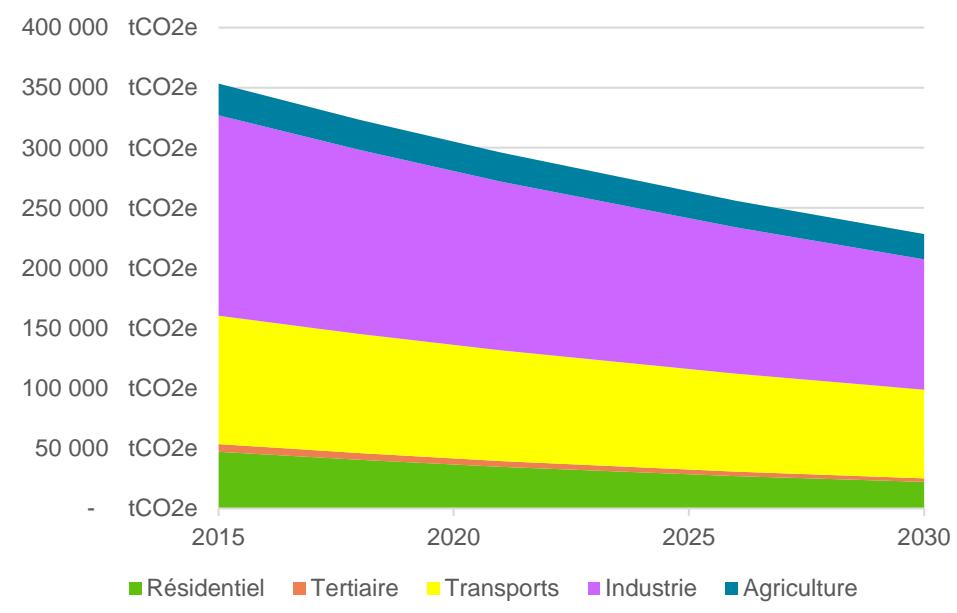
## Trajectoires émissions de Gaz à effet de serre 2015 2030



Emissions de gaz à effet de serre (scénario tendanciel)



Emissions de gaz à effet de serre (scénario réglementaire)



La SNBC demande une réduction des émissions de 35%. En revanche, avec la croissance démographique de la CCBRC (environ 0,1% par an) et avec les hypothèses faites sur les évolutions prévues dans un scénario de « laisser faire » les émissions du territoire ont tendance à légèrement augmenter.

# Le scénario « potentiel max »

## Description

Le scénario "potentiel max" dresse une sorte de limite maximum potentiellement atteignable sur le territoire. Ainsi, ce scénario ne propose pas de trajectoire. Il s'agit d'une photographie du territoire obtenus lorsque l'effort maximum aura été atteint, sans notion de temporalité.

Evidemment, ce potentiel maximum est évalué au regard des données et des connaissances techniques disponibles aujourd'hui. Certaines évolutions techniques (baisse de la consommation des véhicules, amélioration des chaînes logistiques...) ont été prises en compte de manière prospective.

### Principales hypothèses :

- Tous les logements du territoire ont été rénovés.
- Les besoins en mobilité ont baissé de 15%.
- La part modale de la voiture est réduite d'un tiers
- L'ensemble des exploitations agricoles ont modifié leurs pratiques (diminutions des intrants, séquestration carbone dans les sols...).
- Les gisements d'énergie renouvelables identifiés par le diagnostic ont été mobilisés

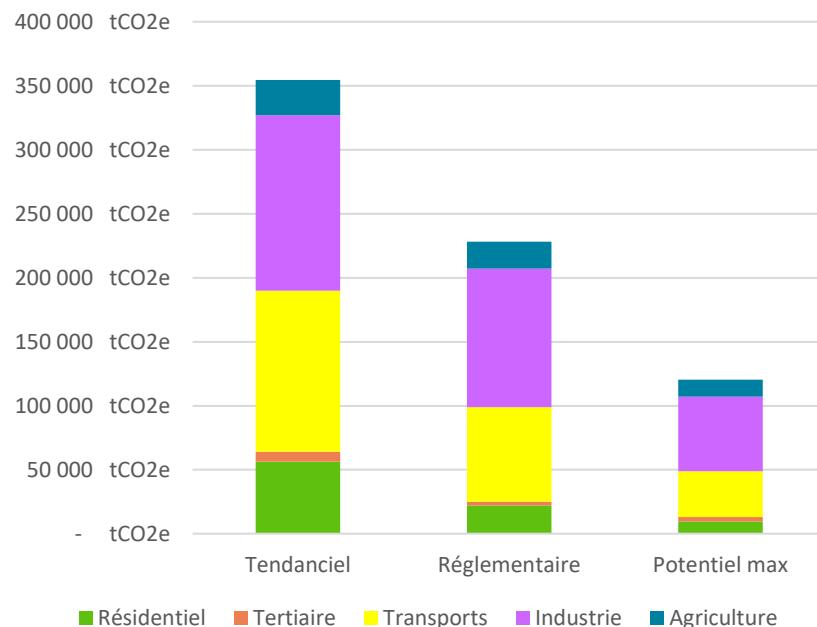
### Résultats :

- Les émissions de gaz à effet de serre baissent de 66%
- Les consommations d'énergie baissent de 53%
- La production d'énergie renouvelable s'élève à 270 GWh (240 GWh supplémentaires).

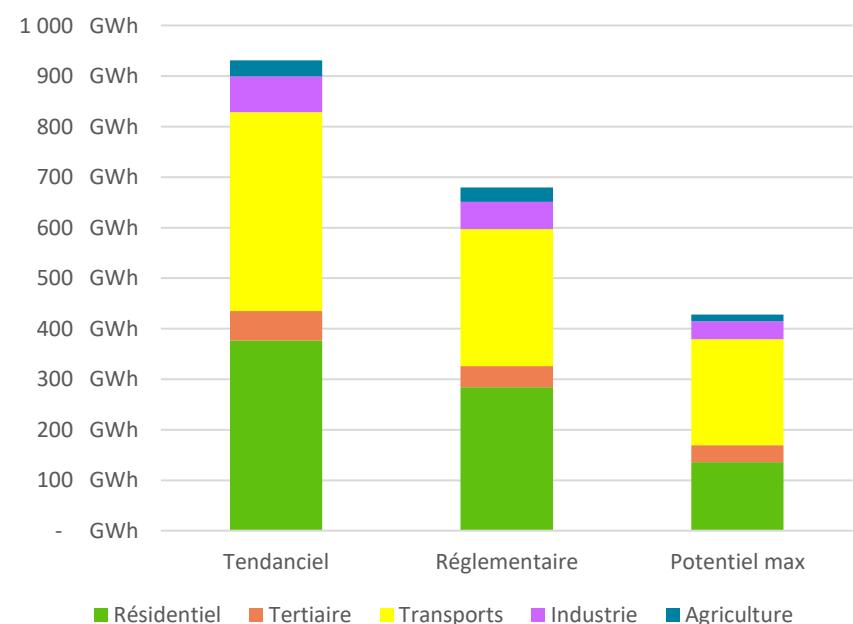
# Quelle marge de manœuvre pour le territoire?

La trajectoire PCAET du territoire de la Brie des Rivières et Châteaux se situe entre le scénario tendanciel et le scénario « maximum ». Une trajectoire possible est le scénario réglementaire ; cependant celui-ci se base sur des enjeux aux échelles régionales voire nationales. **La priorisation des axes stratégiques permet de dessiner une trajectoire adaptée aux enjeux locaux et aux ambitions.** Cette trajectoire locale et propre à Brie des Rivières et Châteaux est détaillée dans la partie suivante.

Emissions de gaz à effet de serre en 2030 en fonction des scénarios



Consommations d'énergie en 2030 en fonction des scénarios



# Comparaison du potentiel et des exigences réglementaires

	Exigence réglementaire	Potentiel identifié	
	Production d'énergie renouvelable <b>250 GWh</b>	<b>270 GWh</b> 	
	Consommation d'énergie finale entre 2015 et 2030 <b>-25%</b>	<b>-54%</b> 	
	Emissions de GES entre 2015 et 2030 <b>-36%</b>	<b>-66%</b> 	



L'étude de ce potentiel fait apparaître que les objectifs réglementaires à l'horizon 2030 sont atteignables en matière d'émissions de gaz à effet de serre, de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergie renouvelable.

# UNE STRATÉGIE TERRITORIALE AMBITIEUSE



BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

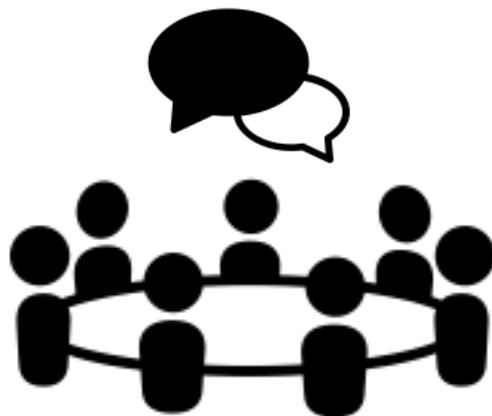
# Définition d'une stratégie pour le territoire

## Co-construction du scénario « Brie des Rivières et Châteaux»

A partir des constats mis en avant par le diagnostic, les élus de la communauté de communes de Brie des Rivières et Châteaux se sont réunis le 21 octobre 2019 pour faire émerger une **vision commune de l'avenir du territoire, discuter des objectifs à atteindre pour 2030, et préfigurer la stratégie territoriale.**

S'appuyant sur les scénarios « tendanciel », « réglementaire » et les potentiels présentés dans le diagnostic les participants ont pu prioriser les axes d'actions.

Une sélection individuelle puis collective a permis de prioriser les enjeux issus du diagnostic partagé.



**5 enjeux prioritaires sont ressortis comme axes forts du PCAET :**

- Développer les utilisations de la biomasse et les biocarburants
- Diminuer l'impact du transport de marchandise (en développant le GNV)
- Valoriser les potentiels de récupération de chaleur
- Développer les circuits courts et l'économie circulaire
- Renforcer l'attractivité des transports en commun (desserte, fréquence, tarifs ...), l'intermodalité et les alternatives à la voiture solo

**Ainsi que deux enjeux transverses :**

1. L'**exemplarité des acteurs publics** est un prérequis pour une transition écologique du territoire réussie
2. La **sensibilisation/éducation** de tous les acteurs (habitants, entreprises, agriculteurs...) est essentielle afin de faire évoluer les pratiques

# Un projet territorial pour préparer l'avenir

Le territoire de Brie des Rivières et Châteaux, au travers de la vision portée dans la stratégie de son plan climat air énergie territorial, vise à :

- Se positionner sur des problématiques nouvelles comme un **territoire exemplaire** et rendre le territoire attractif,
- **Améliorer la qualité de vie des habitants**, en leur permettant de réduire leurs charges énergétiques et d'améliorer le niveau de confort de leurs logements, en réduisant leur temps de déplacement, en préservant les espaces naturels, en améliorant la qualité de l'air...
- **Coordonner la transition énergétique et écologique de son territoire**, pour parvenir à des investissements aujourd'hui, pour anticiper demain et réaliser des économies par ailleurs (allègement de la facture énergétique du territoire : 56 M€ en 2016 qui pourrait doubler d'ici 2030 étant donné l'augmentation croissante et prévisible du prix des énergies).
- Orienter les investissements réalisés par la collectivité vers des actions efficientes qui correspondent à la stratégie PCAET
- Développer les nouvelles énergies et en particulier la biomasse et la récupération de chaleur .

- **Impulser une nouvelle dynamique de territoire** : en valorisant le patrimoine, encourageant des nouvelles filières économiques locales, les circuits courts, réhabilitant le parc bâti, renforçant l'identité territoriale...
- **Instaurer une dynamique transversale et participative** : en structurant de nouveaux projets, renforçant l'ambition d'actions incontournables, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, les citoyens, des communes, des services de la collectivité

# Un plan climat autour de 4 axes structurants

## 4 axes transverses sur lesquels le territoire s'engage



Une mobilité propre, partagée et douce qui répond à des besoins locaux optimisés notamment en matière de transport de marchandises.



Des logements éco-rénovés avec des sources de chaleur décarbonées, des usages sobres et un urbanisme durable qui limite l'artificialisation des sols.



Une production agricole qui améliore ses pratiques, valorise énergétiquement ses sous produits et s'adapte au changement climatique tout en favorisant la consommation locale



Une économie locale durable, moteur de l'attractivité du territoire, qui repose sur des commerces de proximité et des filières durables et innovantes issues de synergies entre le monde agricole et le monde industriel



Avec dans tous les axes :



Mobilisation et sensibilisation des acteurs Des acteurs publics exemplaires comme prérequis



Anticipation des conséquences du dérèglement climatique



Prise en compte des enjeux de qualité de l'air

# Mobilité et déplacements

## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Diminuer les émissions de GES liées au transport de marchandise (développement des biocarburants, réduction des besoins...)
2. Renforcer l'attractivité des transports en commun (desserte, fréquence, tarifs, confort...)
3. Faciliter l'intermodalité en prenant en compte les disparités entre les communes rurales et urbaines
4. Favoriser les alternatives à la voiture solo (covoiturage, télétravail, création de tiers lieux...)
5. Faciliter l'accès à des véhicules moins polluants

Secteur transport Réduction 2015-2030	Émissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie
<b>Scénario « Brie des Rivières et Châteaux»</b>	-26%	-19%
Objectifs nationaux / régionaux	-31%	-31%

Les objectifs sur le secteur transport sont les suivants :

- Diminution de 6% des besoins de déplacements des individus et de 8% des besoins de déplacements du transport de marchandise
- Développement des véhicules à faibles émissions +40% pour le transport de marchandise et +30% pour les déplacements des individus
- Augmentation de 10 points de la part modale des transports en communs
- Augmentation du covoiturage pour passer de 1,4 à 1,9 le nombre moyen de passager par véhicule.
- Augmentation de 5 points de la part modale des transports doux
- 30% des conducteurs pratiquent l'éco-conduite

# Bâtiments et habitat

## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Accompagner la rénovation énergétique et le changement des systèmes de chauffage pour un habitat bas carbone
2. Remodeler l'urbanisme pour un habitat plus économique en s'appuyant sur les PLU
3. Rendre les acteurs publics exemplaires, en agissant sur le bâti communal
4. Sensibiliser les habitants, propriétaires et locataires – y compris les bailleurs sociaux et communiquer sur l'existant en priorité dans les foyers en précarité énergétique

Secteur résidentiel Réduction 2015-2030	Émissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie
<b>Scénario « Brie des Rivières et Châteaux»</b>	-44%	-30%
Objectifs nationaux / régionaux	-53%	-20%

Les objectifs sur le secteur résidentiel sont les suivants :

- 6600 logements individuels éco-rénovés et 1500 logements collectifs éco-rénovés, soit environ 50% du parc de logements actuel
- Des nouveaux logements exemplaires : bâtiments types BEPOS ou E+C-, emprise au sol limitée, optimisation de la surface chauffée
- 5000 logements avec un chauffage décarboné (environ 30% des logements)
- Écogestes dans 60% des foyers

# Agriculture et consommation

## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Développer la production de biomasse à usages autres qu'alimentaires comme le miscanthus (énergie, matériaux...)
2. Anticiper les éventuels problèmes de ressource en eau
3. Renforcer les circuits courts, soutenir les producteurs locaux
4. Favoriser les techniques agricoles les plus vertueuses

Les objectifs sur le secteur agriculture sont de :

- Accompagner la moitié des exploitations vers de nouvelles pratiques culturelles
- Accompagner la moitié des exploitations vers la réduction des consommations d'énergie sur l'exploitation, les bâtiments et les équipements agricole
- Optimiser la gestion des élevages et de prairies
- Développer les haies et l'agroforesterie sur 1000 ha

Secteur agriculture Réduction 2015-2030	Émissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie
Scénario « Brie des Rivières et Châteaux»	-25%	-31%
Objectifs nationaux / régionaux	-20%	-10%

# Industrie

## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Diminuer l'impact du secteur de traitement des déchets sur le territoire
2. Développer l'écologie industrielle et l'économie circulaire auprès des acteurs industriels
3. Développer des filières industrielles innovantes en valorisant des produits locaux (sous-produits agricoles, biomatériaux ...)

Les objectifs sur le secteur industrie sont de :

- Mesures de sobriété énergétique et efficacité énergétique appliquées à tous les gros acteurs industriels du territoire
- Réduction progressive de la quantité de déchets stockés sur le territoire (réduction du gisement à l'échelle régionale et évolution des modes de traitement)

Secteur industrie Réduction 2015-2030	Émissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie
<b>Scénario « Brie des Rivières et Châteaux»</b>	-46%	-35%
Objectifs nationaux / régionaux	-35%	-24%

# Economie locale

## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Développer l'économie circulaire et la réduction des déchets
2. Rendre les acteurs publics exemplaires pour développer la culture écologique sur le territoire
3. Transformer les pratiques touristiques et développer le tourisme vert

Les objectifs sur le secteur économie sont de :

- Rénovation thermique de près de 50% des surfaces tertiaires
- Mutualisation des services et des usages
- Mesures de sobriété énergétique et efficacité énergétique appliquées à l'éclairage public et rénovation du bâti public

Secteur Tertiaire Réduction 2015-2030	Émissions de gaz à effet de serre	Consommations d'énergie
Scénario « Brie des Rivières et Châteaux»	-18%	-16%
Objectifs nationaux / régionaux	-53%	-24%

# Nouvelles énergies

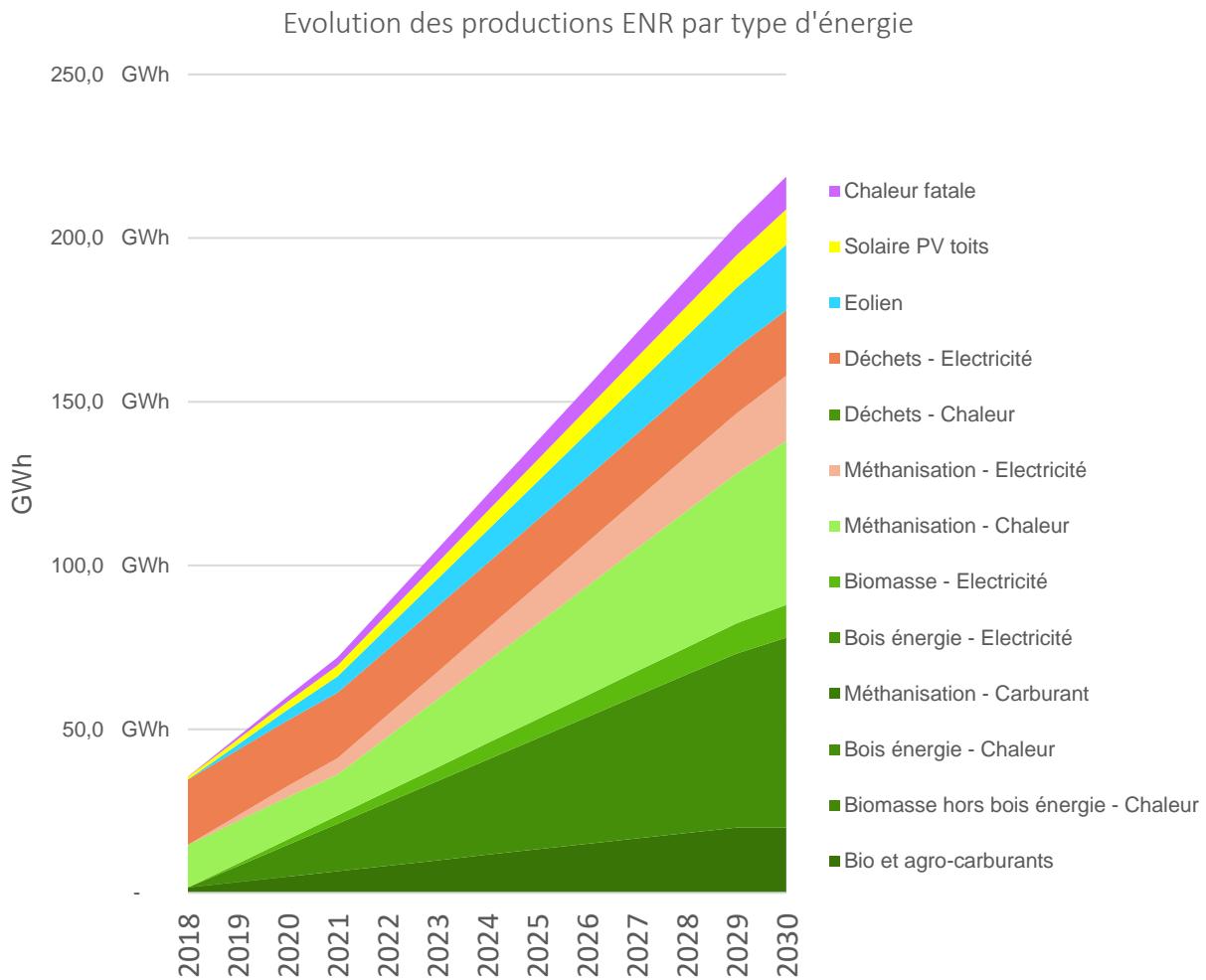
## Objectif à 2030

Axes d'actions prioritaires :

1. Développer les utilisations de la biomasse, en méthanisation ou en bio carburants ainsi que le bois énergie
2. Revoir si nécessaire les documents d'urbanisme, pour favoriser les énergies renouvelables
3. Développer des projets de récupération de chaleur ( extraction pétrolière, autres industrie)
4. Faciliter le développement du solaire photovoltaïque, en s'appuyant notamment sur le bâti public et sur des projets citoyens
5. Etudier les potentiels de développement éolien et géothermique

Les objectifs en terme de production d'énergie renouvelable à 2030 sont :

- 160 GWh en biomasse (bois énergie, méthanisation, bioGNV...)
- 10 GWh de chaleur fatale
- 20 GWh valorisation de déchets
- 20 GWh d'éolien
- 10 GWh de solaire photovoltaïque



# RÉSULTATS DU SCÉNARIO BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX



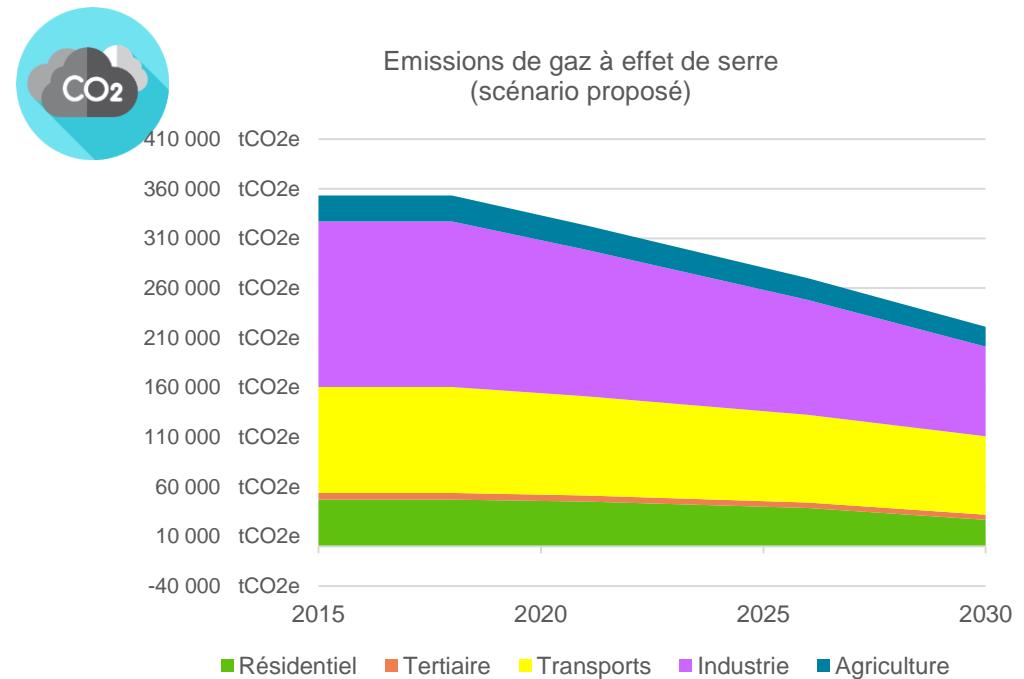
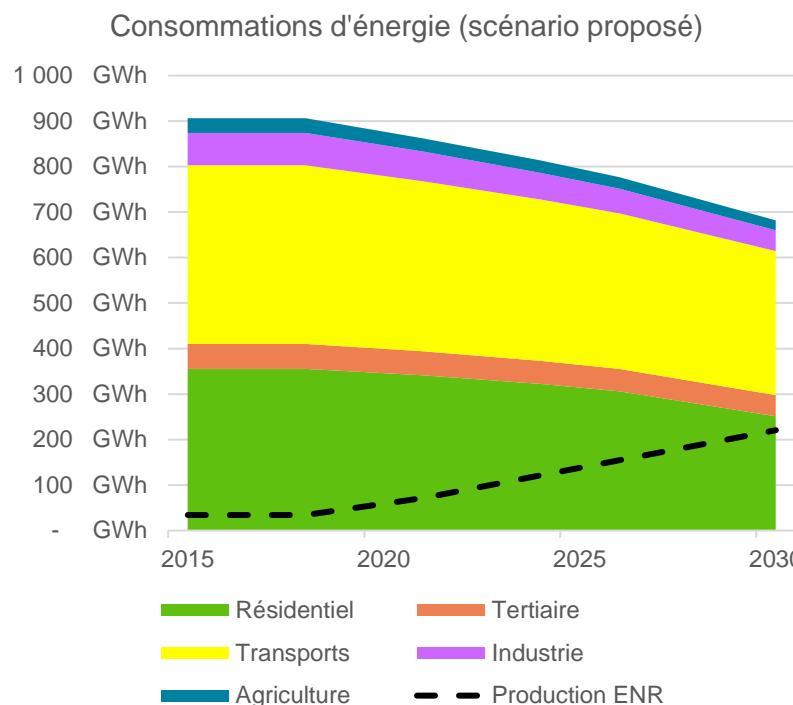
BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Les objectifs

2030	Scénario CCBRC
 Production d'énergie renouvelable	<b>220 GWh</b>
 Consommation d'énergie finale entre 2015 et 2030	<b>-25%</b>
 Emissions de GES entre 2015 et 2030	<b>-37%</b>
2050	
 Consommation d'énergie finale entre 2015 et 2050	<b>-53%</b>
 Emissions de GES entre 2015 et 2050	<b>-82%</b>

# Résultats du scénario « Brie des Rivières et Châteaux »

## Trajectoire 2015-2030

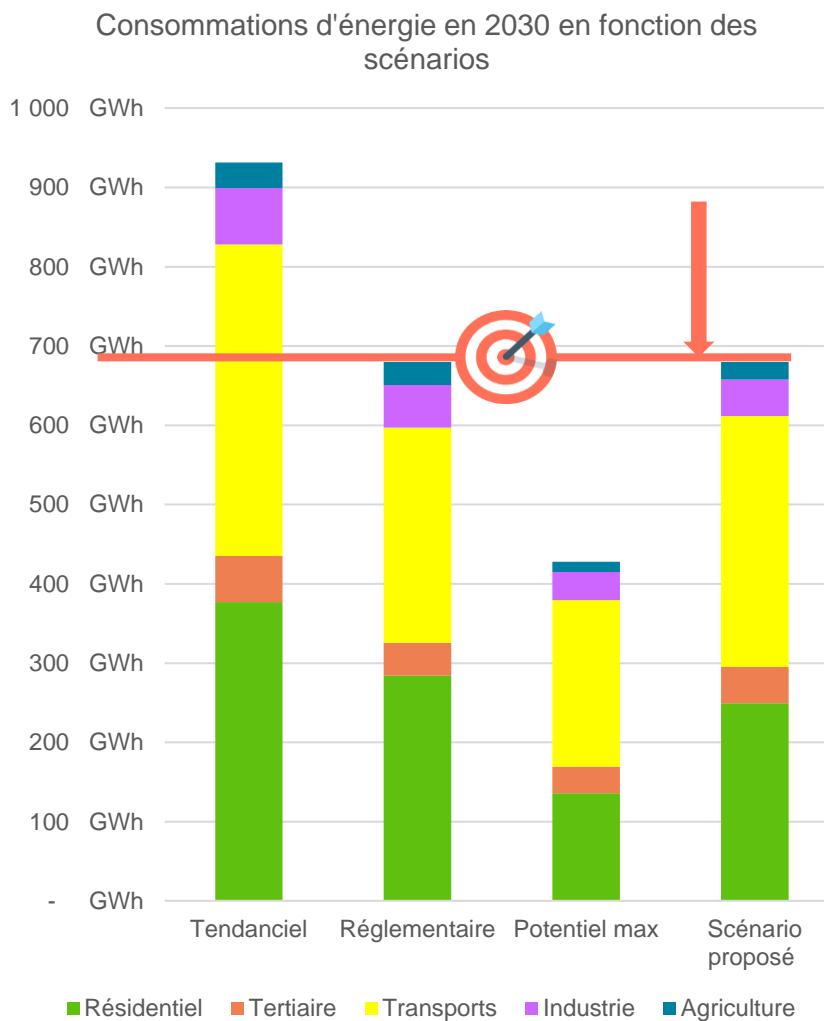


Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-3%	-31%
Résidentiel	-3%	-30%
Tertiaire	-1%	-16%
Transports	-2%	-19%
Industrie	-4%	-35%
Total	-2%	-25%

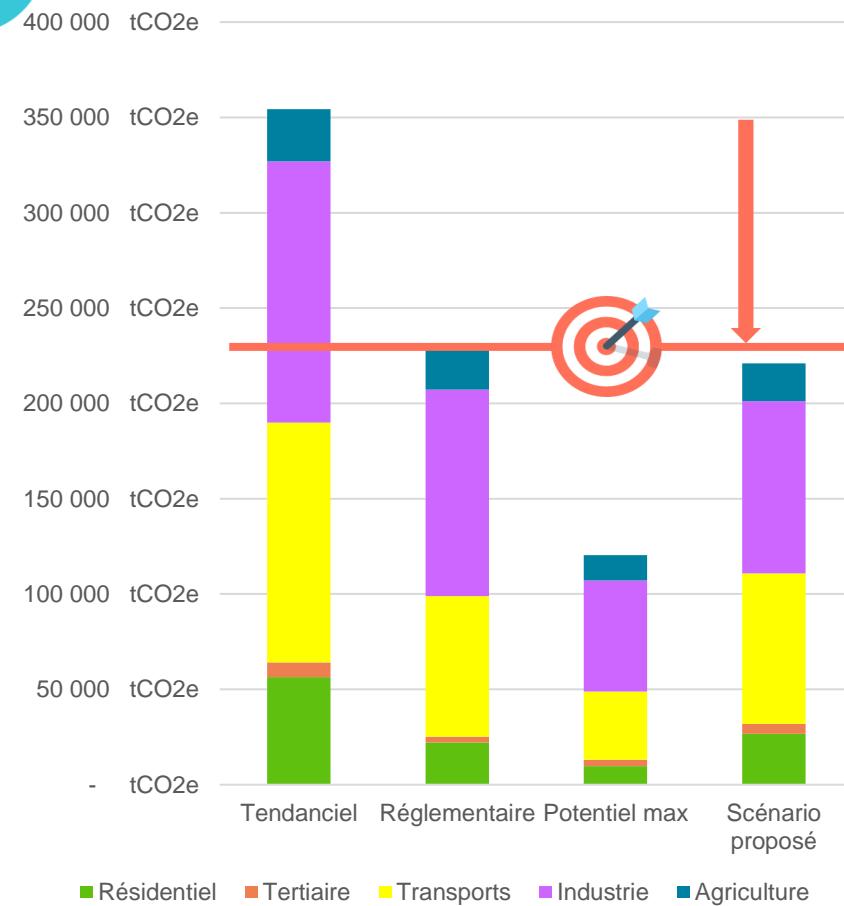
Secteur	% de variation annuelle	% 2015 – 2030
Agriculture	-2,3%	-25%
Résidentiel	-4,7%	-44%
Tertiaire	-1,6%	-18%
Transports	-2,5%	-26%
Industrie	-5,0%	-46%
Total	<b>-3,84%</b>	<b>-37%</b>

# Résultats du scénario Brie des Rivières et Châteaux

## Atterrissage à 2030



Emissions de gaz à effet de serre en 2030 en fonction des scénarios

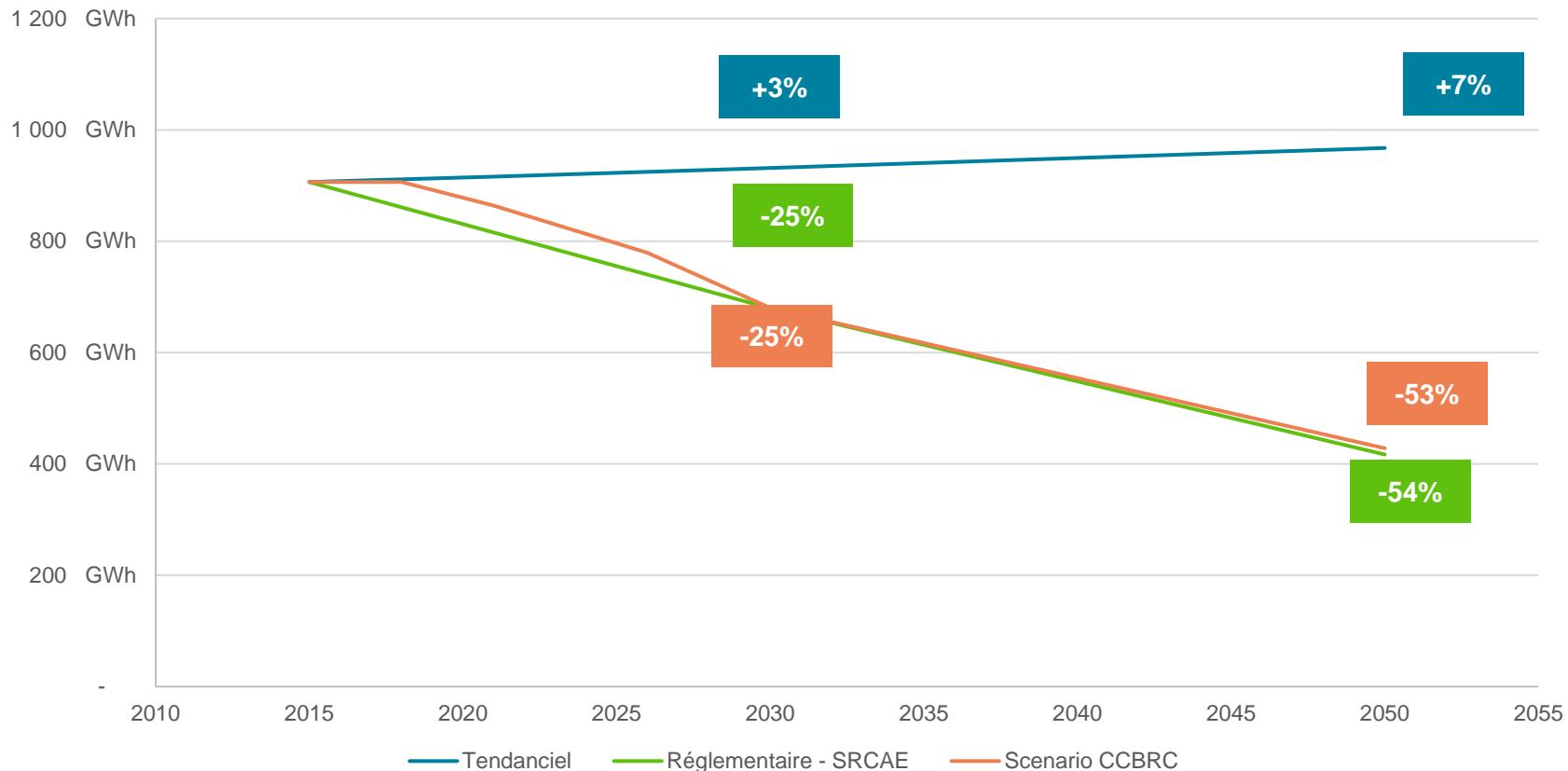


# Résultats du scénario Brie des Rivières et Châteaux

## Comparaison des trajectoires

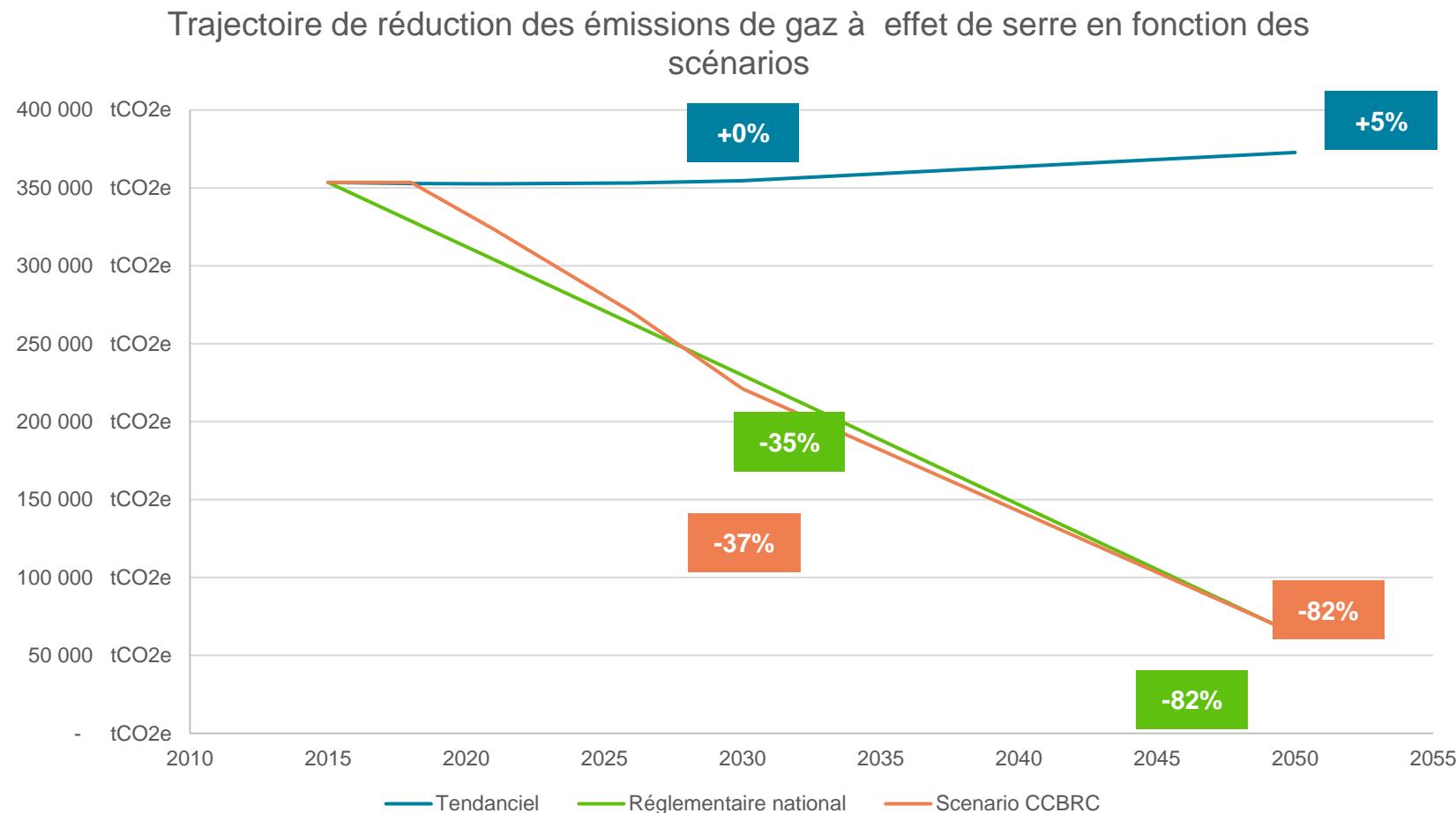


Trajectoire de réduction des consommations d'énergie finale en fonction des scénarios



# Résultats du scénario Brie des Rivières et Châteaux

## Comparaison des trajectoires



Le potentiel maximum de réduction des émissions identifié initialement ne permettait pas d'atteindre les objectifs SNBC. Il s'agissait d'un potentiel « à confort constant » avec des efforts soutenus sur des infrastructures et systèmes existants. Afin d'atteindre la réduction de 82% exigée par la SNBC il faudra donc envisager des changements structurels dans le territoire afin d'aboutir à un habitat et des déplacements quasiment neutres en carbone.

# STRATÉGIE DU PLAN AIR RENFORCÉ



BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Un Plan Air Renforcé

## Pourquoi un plan Air? Contexte réglementaire

L'article 85 de la loi d'orientation de mobilités (LOM) oblige certains EPCI à intégrer dans leur PCAET un « plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques » fixant des objectifs biennaux de réduction des émissions à compter de 2022, au moins aussi exigeants que ceux du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA). Ce plan devra comprendre une étude portant sur la création d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-M).

En Ile-de-France, le PPA couvre toute la région. Tous les EPCI de plus de 20 000 habitants doivent donc intégrer ce plan air dans leur PCAET.

Le plan doit fixer des objectifs quantitatifs biennaux de réduction des émissions, au moins aussi ambitieux que ceux du PREPA (Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques). Pour rappel, la France est en contentieux avec la Commission Européenne, concernant le NO<sub>2</sub> et les PM10, pour non-respect des valeurs limites et insuffisance des actions mises en place.

Il doit ainsi comprendre une liste d'actions qui permet d'atteindre ces objectifs.

L'atteinte des objectifs doit également permettre de respecter les normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L 221-1 du code de l'environnement dans les délais les plus courts possibles, et au plus tard en 2025.

Le plan doit fixer des objectifs quantitatifs **biennaux** de réduction des émissions, au moins aussi ambitieux que ceux du PREPA (Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques).

L'atteinte des objectifs doit également permettre de respecter les normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L221-1 du code de l'environnement dans les délais les plus courts possibles, et **au plus tard en 2025**.

Objectifs du PREPA par rapport à 2005

	2020	2025	2030
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	-55 %	-66 %	-77 %
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	-50%	-60%	-69 %
Particules fines (PM <sub>2,5</sub> )	-27%	-42%	-57 %
Composés organiques volatiles (COVnM)	-43%	-47%	-52 %
Ammoniac (NH <sub>3</sub> )	-4%	-8%	-13 %





# Données d'émissions de polluants atmosphériques

## Comparaison aux objectifs PREPA – mise à jour 2021

Le tableau présenté ci-contre fait état d'un bon avancement de la réduction des polluants atmosphériques pour certains polluants étudiés. Les objectifs de réduction pour 2020 sont déjà atteints pour le dioxyde de soufre et les particules fines (PM<sub>2,5</sub>).

En revanche, un léger retard est observé concernant les composés organiques volatils et les oxydes d'azote. En 2018 les émissions de NOx ont baissé de seulement 41% par rapport à 2005. L'objectif national visé pour 2020 est une baisse de 50%. C'est donc notamment sur les sources d'émissions de NOx que le Plan Air Renforcé devra agir. Un suivi et un effort soutenu sur cette pollution (majoritairement issue du transport routier) sera mise en place grâce aux mesures prévues par le PCAET et le Plan Air Renforcé, qui vient détailler et amplifier l'ambition du territoire en termes de lutte contre la pollution de l'air.

Les pages suivantes détaillent l'écart constaté entre les objectifs PREPA et les émissions pour les NOx et COVNM ainsi que les objectifs stratégiques chiffrés pour chaque polluant atmosphérique.

	SO <sub>2</sub> t/an	NOx t/an	COVNM t/an	NH <sub>3</sub> t/an	PM <sub>10</sub> t/an	PM <sub>2,5</sub> t/an
<b>2005</b>	70,9	1227,4	1448,4	156,3	291,2	180,7
<b>2010</b>	18,3	1031,9	1352,5	157,9	259,3	157,1
<b>2012</b>	14,7	886,6	1017,6	153,9	239,1	138,2
<b>2015</b>	21,6	803,3	1144,5	152,4	222,6	121,2
<b>2018</b>	27,6	728,7	1113	150,5	210,4	108,5
<b>2005-2018</b>	-61%	-41%	-23%	-4%	-28%	-40%
<b>Objectif PREPA 2020</b>	<b>-55%</b>	<b>-50%</b>	<b>-43%</b>	<b>-4%</b>		<b>-27%</b>
<b>Objectif PREPA 2025</b>		-66%	-60%	-47%	-8%	-42%
<b>Objectif PREPA 2030</b>		-77%	-69%	-52%	-13%	-57%

Source : AIRPARIF



# Données d'émissions de polluants atmosphériques

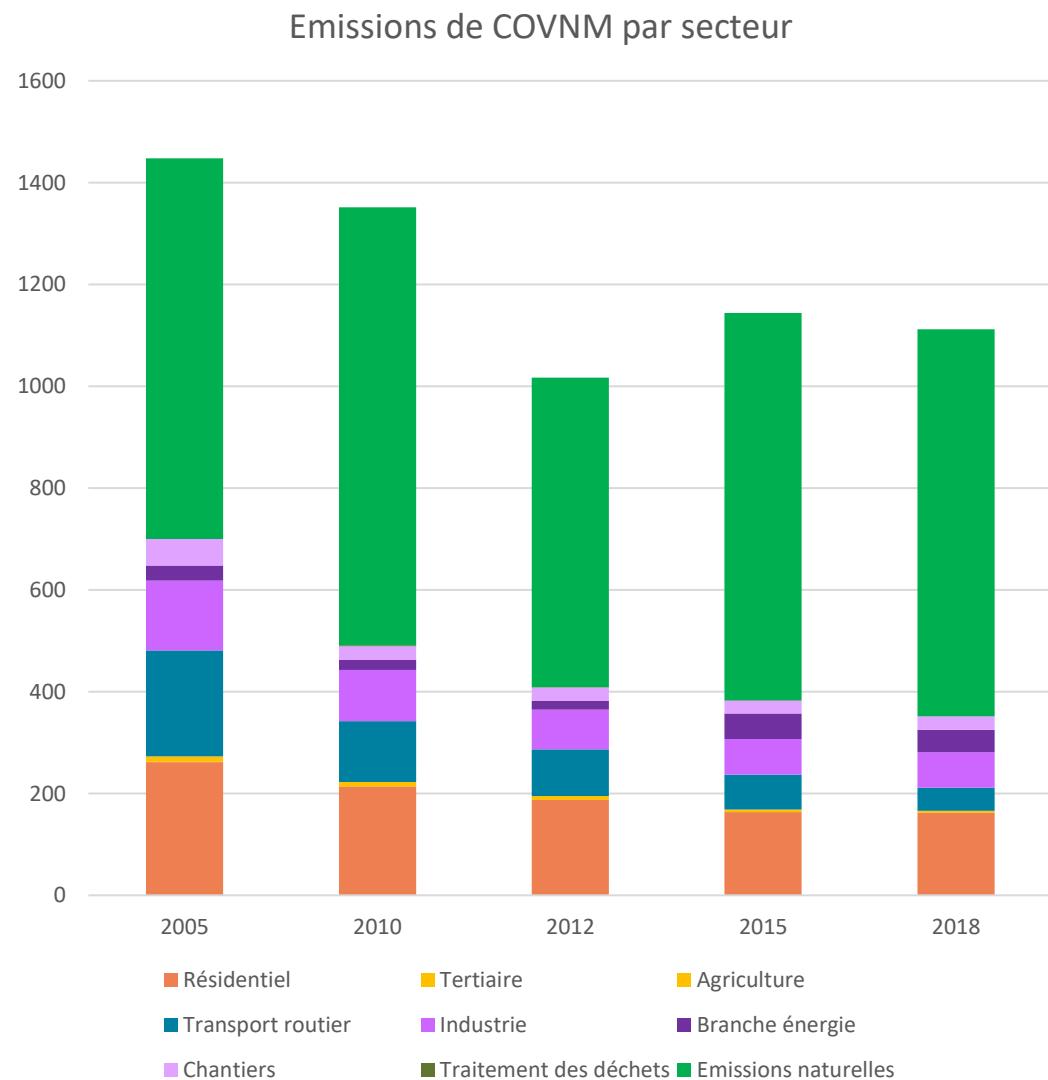
## Comparaison aux objectifs PREPA – Zoom sur les COVNM

Le graphique ci-contre illustre l'évolution des émissions de composés organiques volatiles non méthaniques (COVNM) par secteur de 2005 à 2018. Une part importante des émissions de COVNM est liée aux émissions naturelles. En 2018 celles-ci représentent 68% des émissions totales.

Les émissions naturelles compensent la baisse que l'on peut observer dans d'autres secteurs (-78% d'émissions pour le transport routier, -49% dans l'industrie et - 38% dans le résidentiel par exemple). Compte tenu de la variabilité ces émissions naturelles et le peu d'impact de l'activité humaine sur celles-ci elles seront exclues dans la suite de ce document.

En considérant les émissions de COVNM hors émissions naturelles, donc uniquement les émissions anthropiques (cf. tableau ci-dessous), on observe une réduction de 50% entre 2005 et 2018 ce qui est supérieur à l'objectif PREPA pour 2025.

COVNM (hors émissions naturelles)	
2005	701 t/an
2018	353 t/an
2005-2018	-50%
Objectif PREPA 2020	-43%
Objectif PREPA 2025	-47%
Objectif PREPA 2030	-52%



Source : AIRPARIF

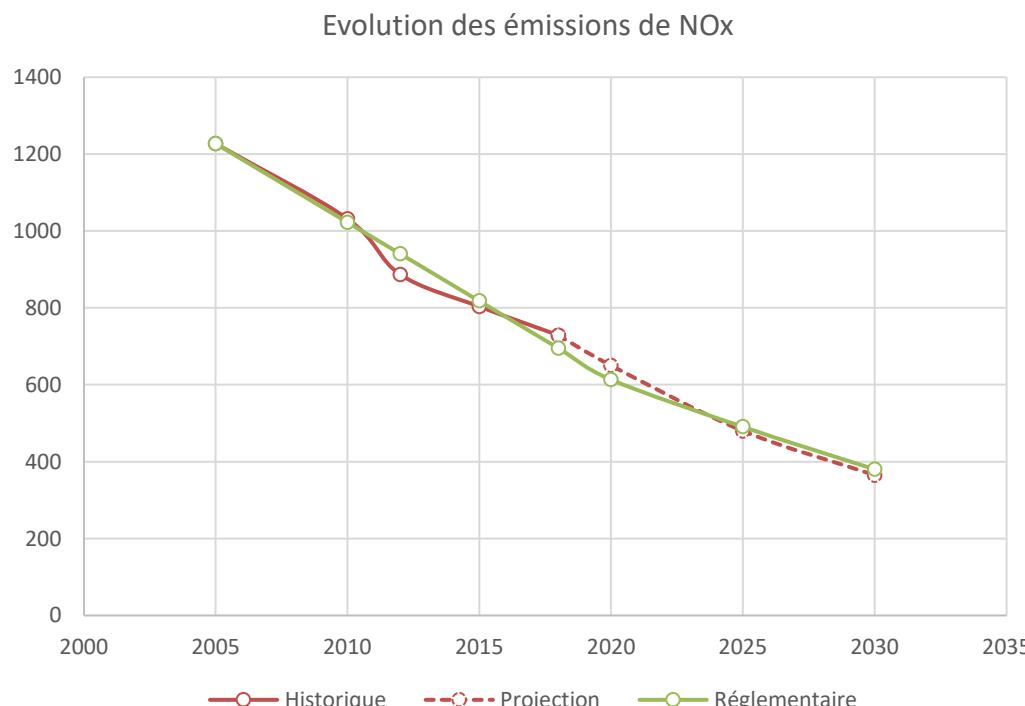


# Objectifs stratégiques chiffrés – pollution de l'air

## Oxydes d'azote

Les indicateurs de dépassement des valeurs réglementaires d'AIRPARIF pour l'année 2019 indiquent qu'il n'y a qu'une zone de dépassement du seuil réglementaire de concentration (Moyenne annuelle ( $40\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) sur le territoire de dioxyde d'azote) sur 2 km à Evry-Grégy-sur-Yerre le long de l'A105. Ce dépassement concerne selon les données AIRPARIF un nombre non significatif d'habitants (<1%).

Pour tous les secteurs les émissions diminuent depuis 2005 en revanche le PCAET et notamment le plan d'action air renforcé doit accentuer cette diminution afin de rattraper au plus tard en 2025 les objectifs PREPA. Le territoire de la CCBRC propose la trajectoire suivante pour les émissions locales de NOx.



Objectifs chiffrés pour les Oxydes d'azote :

	NOx - t/an	Variation / à 2005	Objectifs PREPA
Historique	2005	1 227	
	2010	1 032	
	2012	887	
	2015	803	
	2018	729	-41%
Objectifs	2020	650	-47% <span style="color: green;">✓</span>
	2023	574	-53% <span style="color: green;">✓</span>
	2025	480	-61% <span style="color: green;">✓</span>
	2030	365	-70% <span style="color: green;">✓</span>

Projections/ objectifs tracés en prenant en compte la tendance actuelle, les orientations stratégiques du PCAET et l'obligation d'atteindre l'objectif réglementaire en 2025.



# Objectifs stratégiques chiffrés – pollution de l'air

## Particules Fines

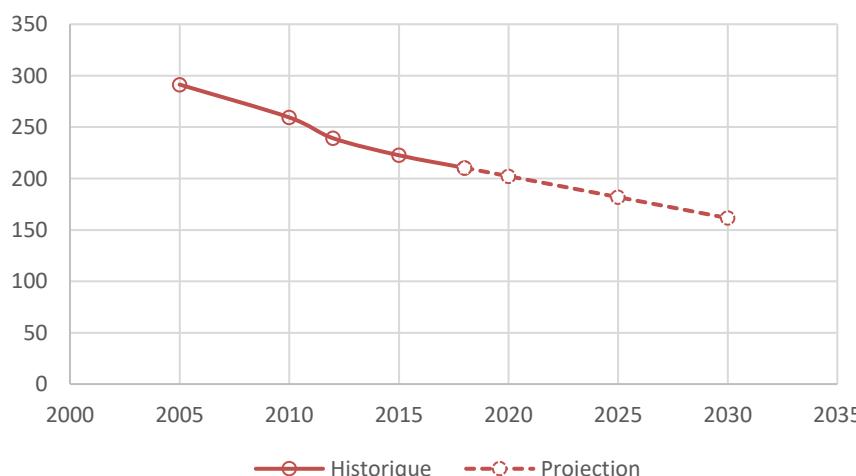
Objectifs chiffrés pour les PM10:

	PM10 - t/an	Variation / à 2005
Historique	2005	291
	2010	259
	2012	239
	2015	223
	2018	210      -28%
Objectifs	2020	202      -31%
	2023	194      -33%
	2025	182      -38%
	2030	162      -45%

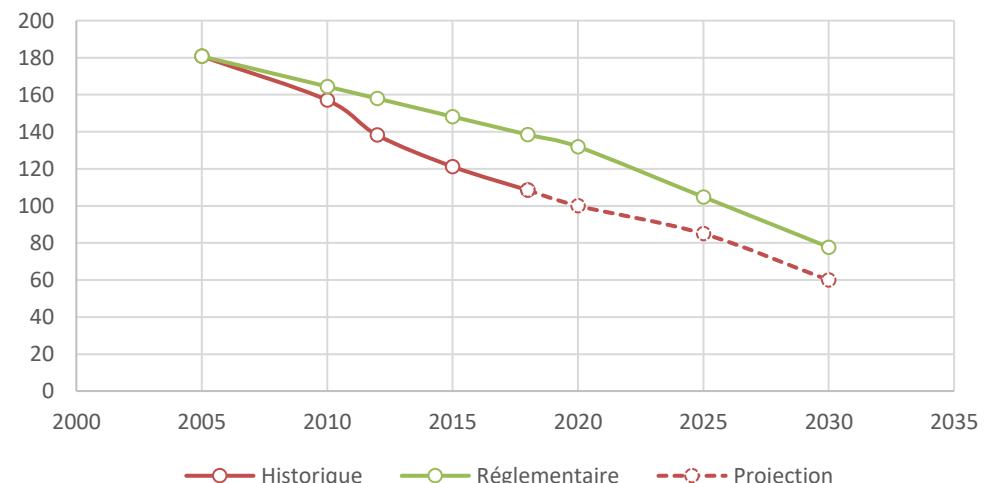
Objectifs chiffrés pour les PM2,5:

	PM2,5 - t/an	Variation / à 2005	Objectifs PREPA
Historique	2005	181	
	2010	157	
	2012	138	
	2015	121	
	2018	109      -40%	
Objectifs	2020	100      -45%	-27% ✓
	2023	94      -48%	
	2025	85      -53%	-42% ✓
	2030	60      -67%	-57% ✓

Evolution des émissions de PM10



Evolution des émissions de PM2,5





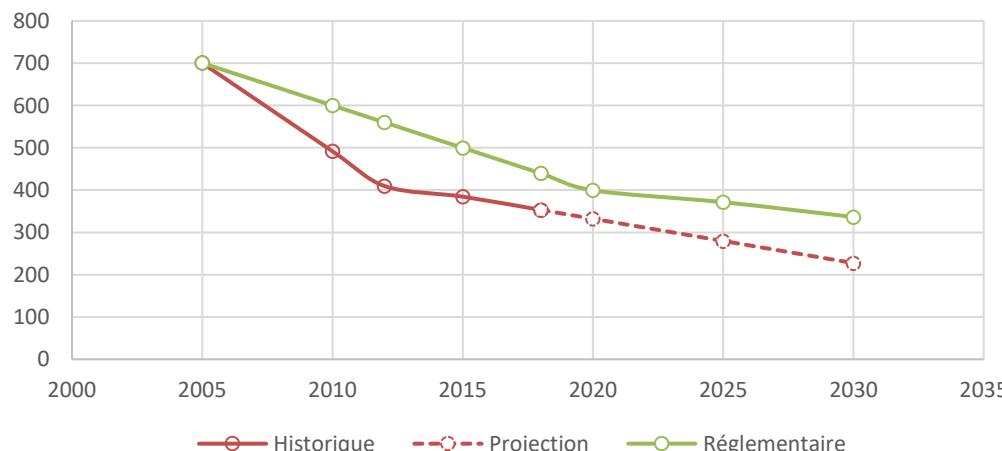
# Objectifs stratégiques chiffrés – pollution de l'air

## Les Composés Organiques Volatils

Objectifs chiffrés pour les COVNM (hors émissions naturelles) :

	COVNM - t/an	Variation / à 2005	Objectifs PREPA	
Historique	2005	701		
	2010	492		
	2012	410		
	2015	385		
	2018	353	-50%	
Objectifs	2020	340	-51%	-43% ✓
	2023	316	-55%	
	2025	280	-60%	-47% ✓
	2030	230	-67%	-52% ✓

Evolution des émissions de COVNM (hors émissions naturelles)

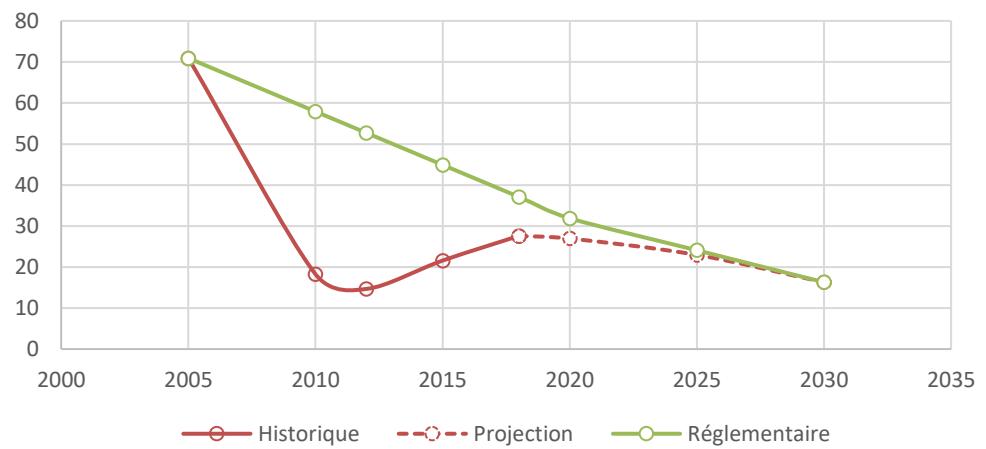


## Le Dioxyde de Soufre

Objectifs chiffrés pour le SO2:

	NH3 - t/an	Variation / à 2005	Objectifs PREPA
Historique	2005	70,9	
	2010	18,3	
	2012	14,7	
	2015	21,6	
	2018	27,6	-61%
Objectifs	2020	27	-62%
	2023	25,4	-64%
	2025	23	-68%
	2030	16	-77%
			✓

Evolution des émissions de SO2





# Objectifs stratégiques chiffrés – pollution de l'air

## L'ammoniac

Objectifs chiffrés pour le NH<sub>3</sub>:

	NH <sub>3</sub> - t/an	Variation / à 2005	Objectifs PREPA
Historique	2005	156	
	2010	158	
	2012	154	
	2015	152	
	2018	151	-4%
Objectifs	2020	149	-5%
	2023	146	-6%
	2025	142	-9%
	2030	134	-14%
			✓

